

**Monsieur Emmanuel MACRON**

**Président de la République**

Le 16 juillet 2024,

Monsieur le Président de la République,

Votre décision de dissoudre l'Assemblée Nationale au lendemain des élections européennes et de provoquer des élections législatives anticipées a largement inquiété le mouvement associatif du handicap.

Au sortir des urnes, notre pays se trouve désormais confronté à l'attentisme et à l'instabilité politique, qui freinent notamment les politiques publiques du handicap.

Pour améliorer durablement le quotidien des personnes en situation de handicap et de leurs proches dans notre pays et garantir le respect de leurs droits fondamentaux, il nous faut un cap clair. Sans orientation politique interministérielle cohérente et forte, la politique du handicap est condamnée à rester un catalogue de mesures, sans programmation pluriannuelle et moyens adaptés aux besoins des personnes.

A l'occasion de la Conférence Nationale du Handicap 2023 et du Comité Interministériel du Handicap 2024, plusieurs annonces avaient été faites et des travaux s'étaient engagés, notamment sur le remboursement intégral des fauteuils roulants par l'assurance maladie, sur l'école pour toutes et tous et sur la transformation de l'offre médico-sociale. Alors que le handicap n'a été porté par aucun candidat pendant les récentes campagnes électorales, on peut s'inquiéter de la concrétisation de ces mesures, alors même qu'elles restent insuffisantes pour améliorer la vie quotidienne de toutes les personnes handicapées.

Pour éviter de perdre encore des semaines précieuses comme lors des derniers remaniements, le Collectif Handicaps vous demande de veiller à ce que la composition du prochain Gouvernement intègre dès sa nomination un membre en charge de la politique du handicap et de l'autonomie. Ce portefeuille ne doit pas être relégué à une annonce ultérieure ou à un rôle de second plan.

Par ailleurs, comme vous l'écriviez dans votre dernière « lettre aux Français », la mobilisation des citoyens et citoyennes lors de ces élections appelle et oblige à un renouveau démocratique et à un sursaut des représentants politiques. Plus que jamais, la prise en compte des besoins et attentes des citoyens et citoyennes et la co-construction des politiques publiques avec les personnes concernées doivent être la boussole des pouvoirs publics.

Fondée sur le principe du « rien pour nous sans nous », la politique publique du handicap ne doit pas échapper à cette règle. Pour définir cette vision politique comme pour évaluer les mesures mises en place, nos associations représentatives des personnes en situation de handicap et de leurs familles doivent avoir une place de choix.

Le choc de démocratie n'aura pas lieu tant que les décisions continueront d'être prises sans appréhension des réalités vécues par les personnes concernées.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma haute considération.



Arnaud de Broca  
Président du Collectif Handicaps